

# Forêt sacrée : refuge de biodiversité ou sanctuaire symbolique ?

Après plus de vingt ans d'absence de *Bois et Forêts des Tropiques*<sup>1</sup>, le thème des forêts sacrées réapparaît dans ce numéro. En effet, ces forêts auraient mérité plus d'attention. À travers deux exemples très contrastés, l'un en Asie et l'autre en Afrique, le débat sur la forêt sacrée refuge de biodiversité est relancé dans ce dossier. La diversité des approches et des réalités de terrain présentées est instructive. Le lecteur devrait y trouver des éléments de réflexion.

## Où en est leur diversité biologique ?

Dans l'exemple proposé en Inde, la structure et la composition en espèces ligneuses des forêts sacrées du district de Kodagu (État du Karnataka) diffèrent nettement de celles du massif forestier naturel voisin. Leur dissémination résulte, à la fois, de dynamiques divergentes dans ces forêts fragmentées et du maintien de couverts forestiers fermés.

Pour la plupart, les forêts sacrées ne sont pas des sanctuaires inviolés. Les diverses perturbations créées par les populations voisines, aussi modestes soient-elles, modifient leur structure et fragilisent les espèces endémiques. Confinées dans une aire restreinte, celles-ci sont menacées d'extinction face aux espèces envahissantes, souvent héliophiles. La végétation est loin d'y être sous sa forme climacique de forêt primaire, il s'agit davantage d'un refuge précaire hébergeant certaines espèces que d'un bastion pour la diversité spécifique ou génétique.

## En quoi réside l'intérêt de ces forêts ?

Certes, les forêts sacrées jouent un rôle indubitable de conservation partielle de la biodiversité, mais, de fait, leur rôle majeur découle de leur raison d'être originelle. Pour la vie sociale des collectivités, elles constituent une source de services incontestable liée, de près ou de loin, aux convictions spirituelles (qui ne se discutent pas) ainsi que de produits divers tels que les produits forestiers non ligneux. L'exemple africain du Couloir du Dahomey, que se partagent le Togo et le Bénin, est en ce point similaire à l'exemple indien, tout en partant du principe irréfutable selon lequel il vaut mieux de modestes îlots réservoirs de biodiversité que rien du tout.

Les multiples forêts sacrées éparpillées le long de ce couloir recèlent une part importante d'espèces arborées ou arbustives issues des formations forestières préexistantes, mais c'est surtout la description de leurs multiples raisons d'être (souvent occultes) qui s'avère fascinante. Pourtant, les pratiques actuelles tendent à ignorer l'enjeu environnemental que représentent les arbres et la forêt, au profit des besoins de consommation quotidiens. Les auteurs proposent une série de mesures ambitieuses pour une gestion raisonnable de ces formations végétales, dont la clef de voûte est l'information.

Ces deux exemples si distants présentent, cependant, des points communs, parmi lesquels la conservation de la diversité biologique est ramenée à une plus juste valeur. En effet, la justification du maintien et de la gestion des forêts sacrées ne doit pas reposer simplement sur la biodiversité et ses contraintes. Aussi, sans prétendre homogénéiser et globaliser à partir de deux cas ponctuels, est-il possible d'avancer que la survie de ces formations forestières est essentielle à l'environnement et l'équilibre social. Au lecteur d'en juger.

La rédaction

<sup>1</sup> Dans le numéro 208 de la revue, en 1985, dans son article *Les reliques boisées ou bois sacrés. Contribution à l'étude de la végétation et de la flore au Burkina Faso*, le Dr Sita GUINKO notait que la plupart de ces îlots forestiers inviolés, ni brûlés ni coupés, « d'apparence climaciques, constituent les vrais témoins de la végétation d'antan. Ils doivent représenter, pour l'homme burkinabé, de bons exemples d'action protectrice de l'environnement ».